

DISPOSITIONS FINANCIERES 2026-2027

Un compte financier est ouvert pour chaque club à la Trésorerie du Comité.

Il est approvisionné par demande d'acompte dont le montant est calculé sur la base de la facture financière de chaque club de la saison précédente.

Privilégiez les virements bancaires.

1 ^{er} ACOMPTE	au 31/10/2026	2 ^{ème} ACOMPTE	au 30/11/2026
3 ^{ème} ACOMPTE	au 31/12/2026	4 ^{ème} ACOMPTE	au 31/01/2027
5 ^{ème} ACOMPTE	au 28/02/2027	6 ^{ème} ACOMPTE	au 31/03/2027
7 ^{ème} ACOMPTE	au 30/04/2027		

Une pénalité de 10 % de la somme demandée pour non-paiement dans les délais impartis sera appliquée aussi bien pour les acomptes clubs que pour la caisse des officiels, y compris pour le solde de tout compte.

L'acompte à régulariser majoré de la pénalité de 10 % devra être acquittée avant l'échéance de l'acompte suivant (acompte club, caisse des officiels et solde de tout compte). À défaut, le comité se réserve le droit de remettre en cause la participation du club dans les différents championnats départementaux. Une demande d'ouverture de dossier disciplinaire pourra être sollicitée.

Cette saison, nous vous demandons de privilégier les règlements par virement bancaire afin de limiter les temps de traitement administratif.

Le solde doit être réglé au plus tard le 31 mai de chaque saison.

Une facture complémentaire sur les licences et la caisse des officiels (qui concerne la période du 1er mai au dernier week-end des finales) vous sera envoyée après les finales et devra être soldée pour l'assemblée générale au plus tard.

ADMINISTRATIF	
Cotisation Comité	110,00 €
Frais télécommunications, postaux et entretien (téléphonie, internet, ...)	60,00 €

ABSENCE AUX ASSEMBLEES (GENERALE ET/OU EXTRAORDINAIRE) Y COMPRIS ABSENCE DES CLUBS AUX VOTES (ELECTIONS TOTALES OU PARTIELLES), UN POINTAGE DES CLUBS SERA FAIT EN AMONT ET EN AVAL DE L'ASSEMBLÉE.	
Clubs	350,00 €
Absence à toutes réunions organisées par le Comité portant la mention "obligatoire"	175,00 €

RECLAMATION SUR TOUTES AMENDES CONFONDUES
Les Clubs qui souhaitent contester une amende ou une pénalité, ont 14 jours calendaires à compter de la date de parution de l'amende dans le BH du Comité Drôme Ardèche de basket-ball. Au-delà de ce délai, aucune réclamation ou contestation ne sera plus recevable.

AFFILIATION A LA FFBB

	2025/2026	2026/2027
NOUVELLE ASSOCIATION	199,00 €	199,00 €
Affiliation part FFBB	139,00 €	139,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	30,00 €	30,00 €
Affiliation part Comité	30,00 €	30,00 €

	2025/2026	2026/2027
ASSOCIATION DE 50 LICENCIES OU MOINS	249,00 €	249,00 €
Affiliation + 1 abonnement Revue Basket Ball		
Affiliation part FFBB	139,00 €	139,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	30,00 €	30,00 €
Affiliation part Comité	30,00 €	30,00 €
Cotisation complémentaire Comité	50,00 €	50,00 €

	2025/2026	2026/2027
ASSOCIATION DE PLUS DE 50 LICENCIES	399,00 €	399,00 €
Affiliation + 2 abonnements Revue Basket Ball		
Affiliation part FFBB	239,00 €	239,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	30,00 €	30,00 €
Affiliation part Comité	30,00 €	30,00 €
Cotisation complémentaire Comité	100,00 €	100,00 €

TARIFS LICENCES 2026-2027

PRATIQUES	CATEGORIE	PART FEDERALE		PART REGIONALE		PART COMITE		TARIF GLOBAL	
SOCLE POUR TOUTE LICENCE EN CLUB		2025/2026	2026/2027	2025/2026	2026/2027	2025/2026	2026/2027	2025/2026	2026/2027
Licence Club		14,00 €	17,00 €	7,00 €	7,00 €	20,00 €	20,00 €	41,00 €	44,00 €
Licence Club avec pratique V&E		14,00 €	17,00 €	7,00 €	7,00 €	20,00 €	20,00 €	41,00 €	44,00 €
SOCLE + EXTENSIONS									
Joueur Compétition	U5 à U11	15,00 €	20,00 €	7,00 €	7,00 €	26,60 €	26,60 €	48,60 €	53,60 €
	U12 à U15	21,00 €	27,00 €	10,00 €	10,00 €	31,85 €	31,85 €	62,85 €	68,85 €
	U16 à U18	31,00 €	37,00 €	15,00 €	15,00 €	33,70 €	33,70 €	79,70 €	85,70 €
	U19 et plus	31,00 €	37,00 €	15,00 €	15,00 €	33,70 €	33,70 €	79,70 €	85,70 €
Joueur Entreprise	U19 et plus	24,00 €	30,00 €	8,00 €	8,00 €	32,70 €	32,70 €	64,70 €	70,70 €
Joueur Loisir	U19 et plus	24,00 €	30,00 €	8,00 €	8,00 €	32,70 €	32,70 €	64,70 €	70,70 €
Micro Basket	U5 et moins	- €	- €	- €	- €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

ASSURANCE		
Option - Tarif fixé par FFBB		
A	B avec IJ	C
2,09 €	6,39 €	A ou B + 0,5 €

DISPOSITIONS FINANCIERES 2026/2027 - COMITE DROME ARDECHE DE BASKET BALL
Validées en Comité Directeur le 01/06/2026



AUTRES TARIFS 2026-2027

PRATIQUES	CATEGORIE	PART FEDERALE		PART REGIONALE		PART COMITE		TARIF GLOBAL	
		2025/2026	2026/2027	2025/2026	2026/2027	2025/2026	2026/2027	2025/2026	2026/2027
EXTENSIONS PRÊT LICENCE T									
Joueur Compétition prêté (Licence T)	U13	GRATUIT	GRATUIT	NON	NON	NON	NON	0,00 €	- €
	U14 - U15	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	64,00 €	64,00 €	100,00 €	100,00 €
	U16 et plus	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €	110,00 €	110,00 €
AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPETITION EN CLUB									
Joueur Compétition AST Compétition	U7 à U13 inclus	GRATUIT	GRATUIT	NON	NON	NON	NON	- €	- €
	U14 - U15	15,00 €	15,00 €	NON	NON	NON	NON	15,00 €	15,00 €
	U16 et plus	24,00 €	24,00 €	NON	NON	NON	NON	24,00 €	24,00 €
Joueur Compétition AST Entreprise	U18								
	U19 et plus	19,00 €	19,00 €	NON	NON	NON	NON	19,00 €	19,00 €
Joueur Compétition ASP Compétition	U18	GRATUIT	GRATUIT	NON	NON	NON	NON	- €	- €
	U19 et plus	24,00 €	24,00 €	NON	NON	NON	NON	24,00 €	24,00 €
MUTATION POUR TOUT LICENCIE ENTRE DEUX CLUBS									
Mutation	U13	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	- €	- €
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €	60,00 €

COMMISSION COMPETITION

DROITS D'ENGAGEMENTS 5X5	2026/2027
SENIOR - U21	140,00 €
DE U13 A U18	105,00 €
COUPES DROME ARDECHE SENIORS	70,00 €
COUPES DROME ARDECHE JEUNES	45,00 €

ENGAGEMENTS PARTIELS 5X5	2026/2027	
Montée en Ligue après phase 1	35,00 €	1/3
Désengagement après phase 1	35,00 €	1/3
Engagement phase 3	35,00 €	1/3
Engagement phase 2	70,00 €	2/3
Désengagement après phase 2	70,00 €	2/3

PENALITES FINANCIERES EN LIEN AVEC LA COMMISSION SPORTIVE 2026/2027	
LICENCE MANQUANTE	
Licence manquante Sera appliquée à partir de la 2ème erreur par club (1 joker)	70,00 €
3 licences manquantes ou plus par rencontre Sera appliquée à partir de la 2ème erreur par club (1 joker)	200,00 €

FORAITS (Championnats et Coupes)		
U21-SENIORS	Match saison régulière du championnat	150,00 €
	Dernière journée de chaque phase	200,00 €
	Phases finales	250,00 €
	Match de coupe	250,00 €
	Forfait général après parution des calendriers	250,00 €
U13 à U15	Match saison régulière du championnat	100,00 €
	Dernière journée de chaque phase	150,00 €
	Phases finales	200,00 €
	Match de coupe	200,00 €
	Forfait général après parution des calendriers	180,00 €
U18	Match saison régulière du championnat	100,00 €
	Dernière journée de chaque phase	150,00 €
	Phases finales	200,00 €
	Match de coupe	200,00 €
	Forfait général après parution des calendriers	200,00 €

FORFAIT de dernière minute, non prévenu (compétition et **répartiteur**), avec feuille de marque remplie, lorsque les arbitres **et/ou l'équipe adverse** ont fait le déplacement, le **forfait** kilométrique est versé automatiquement par le comité et refacturées au club concerné.

REPORT de dernière minute :

- Lorsque les arbitres ont fait le déplacement (ou une partie du déplacement) le **forfait** kilométrique est versé automatiquement par le comité et refacturées au club concerné.

- Lorsque l'équipe adverse a fait le déplacement (ou une partie du déplacement) et que le club recevant reporte le match, le **forfait** kilométrique est versé automatiquement par le comité au club visiteur et refacturées au club recevant.

Tout forfait non prévenu au minimum trois heures avant sans justificatif valable, pour une journée de championnat, une amende de **200 euros** sera automatiquement imputée au club responsable du forfait.

Pour tout club déclarant forfait à l'extérieur, lors des matchs retour, le **forfait** kilométrique est automatiquement facturé au club responsable par le comité et reversées au club pénalisé.

Reversion à part égale aux équipes de la même poule de la phase en cours en cas de forfait général après parution des calendriers (si le forfait entraîne un exempt)

Forfait kilométriques (km aller)	
jusqu'à 50 km	60,00 €
de 51 à 100 km	120,00 €
de 101 à 150 km	180,00 €
151 km et plus	240,00 €

MATCH PERDU PAR PENALITE - Championnats et Coupes	
Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
Licence non conforme pour le coach	100,00 €
Organisation d'une rencontre après forfait d'une des deux équipes	100,00 € par équipe

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS	
Programmation des matchs communiquée hors délai	10,00 €
Demande de dérogation hors délai (<1 mois) (sauf cas spécifique à l'appréciation de la commission) sans arbitre désigné	20,00 €
Demande de dérogation hors délai (<1 mois) (sauf cas spécifique à l'appréciation de la commission) avec arbitres déjà désignés	75,00 €
Demande de report (si des arbitres sont désignés) non parvenu à la Commission des Compétitions ET au répartiteur au moins 24h avant la rencontre	100,00 €
Changement d'horaire sans dérogation ou sans accord de la Commission des Compétitions	100,00 € par équipe
Envoi tardif après le dimanche soir (minuit) des fichiers export e-marque Sera appliquée à partir de la 2ème erreur (1 joker)	30,00 €
Envoi tardif (après le samedi soir pour match samedi et dimanche soir pour match dimanche) des fichiers export e-marque pour la dernière journée de chaque phase des championnats Départementaux + Jeunes et Seniors ainsi que les phases finales Sera appliquée à partir de la 2ème erreur	50,00 €

Absence d'officiel à la table de marque (reversé au club remplaçant) sur les rencontres à obligation d'OTM	50,00 €
Non Présence des OTM à la table de marque 15 minutes avant le début de la rencontre à obligation OTM	20,00 €

FEUILLE DE MARQUE ET E-MARQUE NON CONFORME	
Feuille non conforme (absence OTM, délégué de club, renseignements incomplets, ...) Sera appliqué à partir de la 5ème erreur, puis à chaque série de 5 erreurs supplémentaires	50,00 €
Erreur d'identité du joueur ou d'officiels (avec preuve de l'erreur - photos probantes ou vidéos)	50,00 €
Absence coach U15 ou plus licencié pour les catégories jeunes	25,00 €
Officiel (arbitre, OTM, délégué) non licencié ou ayant une licence ne permettant pas d'officier	50,00 €
Joueur U13 barré sur la feuille de marque sans inscription en réserve Sera appliquée à partir de la 2ème erreur (1 joker)	20,00 €

5 ET 6 MAJEUR	
5 et 6 majeur + équipes personnalisées non parvenu dans les délais, avant la première journée dans leurs championnats respectifs	75,00 €

TOURNOI 5X5 ET 3X3	
Tournoi organisé SANS L'ACCORD de la Commission des Règlements du Comité	100,00 €
Tournoi non déclaré dans les délais	50,00 €
Validation tournoi 3x3 non communiquée au comité	100,00 €

FAUTES TECHNIQUES (sans rapport)	
1ère FAUTE	50,00 €
2ème FAUTE	100,00 €
3ème FAUTE	150,00 €
4ème FAUTE	200,00 €

FAUTES DISQUALIFIANTES (sans rapport)	
1ère FAUTE	100,00 €
2ème FAUTE	150,00 €
3ème FAUTE	200,00 €
4ème FAUTE	250,00 €

5ème Faute T (G1) et/ou D (sans rapport)	Ouverture dossier disciplinaire
---	--

À chaque nouvelle faute T ou D (sans rapport), 50€ supplémentaire par rapport à la faute précédente.	
--	--

CONVOCATION (DÉSIGNATION) ARBITRE	
Non-retour de convocation	75,00 €
Retour tardif de convocation (à moins d'une semaine) sans justificatif (à l'appréciation du répartiteur)	35,00 €

Retour tardif de convocation (à moins de 48h) sans justificatif (à l'appréciation du répartiteur)	50,00 €
Retour récurrent de convocation dans les délais sans justificatif valable (à l'appréciation du répartiteur)	35,00 €
Disponibilités non envoyées dans les délais	35,00 €
Modification des disponibilités < 15 jours (à l'appréciation du répartiteur)	35,00 €

FEUILLE E-MARQUE ET DE MARQUE	
Absence de vérification des officiels désignés par le répartiteur Facturé au club d'appartenance de l'officiel (pour le 1er arbitre)	10,00 €

COMMISSION TECHNIQUE

Séminaire	
Séminaire OBLIGATOIRE pour les Entraîneurs U13 à U18 - Division 1	50,00 € (par entraîneur)
Amende pour absence des entraîneurs au séminaire U13-U15-U18-Division 1	100,00 € (par entraîneur)
Séminaire OBLIGATOIRE pour les Entraîneurs U13 à U18 – Division 2 susceptibles d'intégrer la Division 1.	50,00 € (par entraîneur)
Amende pour absence des entraîneurs au séminaire les Entraîneurs U13 à U18 – Division 2 susceptibles d'intégrer la Division 1.	100,00 € (par entraîneur)
Séminaire OBLIGATOIRE pour les référents technique de chaque club	50,00 € (par référent)
Amende pour absence des référents technique au séminaire	100,00 € (par référent)
Participation action de rattrapage (pour absence au séminaire)	4 actions

STAGES :	
Stage de perfectionnement U11-U12 (par joueur)	50,00 € (par journée)
Stage de sélection U13 (TIC, CIC et TDE)	à la charge du Comité

CHARTRE DE L'ENTRAÎNEUR	
Non-respect de la charte de l'entraîneur (Séminaire et diplôme) après 5 jokers par saison	100,00 € (par match)

COMMISSION MINIBASKET

DROITS D'ENGAGEMENTS	2026/2027
U11 (à partir de la phase 3)	30,00 €
U9	GRATUIT

Séminaire	
Séminaire OBLIGATOIRE pour les référents mini-basket de chaque club. Ce dernier doit être différent du référent technique	50,00 € (par référent)
Amende pour absence des référents mini-basket au séminaire	100,00 € (par référent)
Participation action de rattrapage (pour absence au séminaire)	4 actions

PARTICIPATION	
Absence de licence pour un joueur ou un entraîneur	50,00 € la première fois, puis demande ouverture de dossier disciplinaire
Absence de surclassement	25,00 € la première fois, puis demande ouverture de dossier disciplinaire
Participation à 2 rencontres sur un même week-end	50,00 € la première fois, puis demande ouverture de dossier disciplinaire
Fraude identitaire	100,00 € la première fois, puis demande ouverture de dossier disciplinaire

MANIFESTATIONS U7	
Annulation d'une participation 5 jours avant la date prévue	50,00 €

PLATEAUX U9/U11	
Absence d'une équipe U9 à un plateau minibasket, sans avoir prévenu le club organisateur	100,00 € dont 50€ reversé au club recevant
Absence d'une équipe U9 à un plateau mini-basket, sans motif valable, à l'appréciation de la commission	35,00 €
Forfait d'une équipe U11 à un plateau mini-basket après parution de la programmation	35,00 €
Annulation d'un plateau 7 jours avant la date prévue	100,00 €
Annulation d'un plateau sans avoir prévenu les clubs concernés <i>Remboursement du forfait kilométrique aux clubs s'étant déplacés (Cf Commission des compétitions)</i>	100,00 € + Forfait Kilométrique
Bilan Plateau non envoyé au plus tard le dimanche soir Sera appliquée à partir de la 2ème erreur (1 joker)	15,00 €

MATCH U11	
Forfait match U11	50,00 €
Annulation d'un match sans avoir prévenu les clubs concernés <i>Remboursement du forfait kilométrique aux clubs s'étant déplacés (Cf Commission des compétitions)</i>	120,00 € + Forfait Kilométrique
Changement de date sans accord du club adverse et/ou de la commission mini-basket	75,00 €
Tout forfait non prévenu au minimum trois heures avant, sans justificatif valable, une amende sera automatiquement imputée au club responsable du forfait	120,00 €
Pour tout club déclarant forfait lors des matchs retour, le forfait kilométrique sera automatiquement facturé par le Comité au club responsable et reversées au club pénalisé (Cf Commission des compétitions)	Forfait Kilométrique
Forfait général après parution des calendriers	150,00 €

FÊTE DU MINI BASKET	
Absence d'un club à la fête du mini-basket	250,00 €
Annulation d'une équipe au moins 5 jours avant la date prévue	50,00 €
Annulation d'une équipe moins de 24 heures avant la date prévue	100,00 €

LABELLISATION DÉPARTEMENTALE	
Le club qui se verra attribué la labellisation départementale aura une aide pour l'achat de matériel en faveur de son école de MiniBasket sur présentation de la facture. Cette dernière sera déduite de la facture financière.	150,00 €

COMMISSION DES OFFICILES (CDO)

RECLAMATIONS	
Lors du match	37,50 €
Pour la confirmation	37,50 €
TOTAL	75,00 €

Séminaire	
Séminaire OBLIGATOIRE pour les arbitres.	50,00 € (par arbitre)
Amende pour absence des arbitres au séminaire	100,00 € (par arbitre)
Séminaire OBLIGATOIRE pour les référents arbitre de chaque club	50,00 € (par référent)
Amende pour absence des référents arbitre au séminaire	100,00 € (par référent)
Participation action de rattrapage (pour absence au séminaire)	4 actions

STAGE ARBITRES	
Péréquation entre tous les clubs du Comité (prix du stage divisé par le nombre de clubs)	
Facturation stage de pré-saison	Offert
Facturation de la journée de stage	50,00 €
Absence à un stage sans motif valable à l'appréciation de commission (lorsque l'arbitre reste sous le contrôle de son club, et que ce même club garde contact avec l'officiel) - (Arrêt ou mutation de l'officiel sans possibilité de forcer un officiel à faire le stage - pas d'amende)	100,00 €
Retard à un stage (> à 20 minutes) Sera appliquée à partir de la 2ème erreur (1 joker)	30,00 €
Stage de rattrapage	50,00 €
Stage incomplet sans justificatif valable	50,00 €
Non-retour de convocation	50,00 €
Retour hors-délai de convocation	35,00 €
Arbitre non qualifié au 31/08/2026 et/ou sans validation aptitude médicale	100,00 €

REGLEMENT FRAIS D'ARBITRAGE
<p>Les frais d'arbitrage des championnats, coupes et matchs amicaux sont pris en charge par la caisse des officiels gérée par le Comité Drôme Ardèche Basket Ball.</p> <p>Les frais d'arbitrage des matchs amicaux sont à la charge totale du club recevant.</p>

Pacte Officiels #TousEngagés
Coût du droit à la formation (pour les équipes PRF et PRM) 75,00 € / équipe
Cotisation fonds de développement aux engagements des équipes 10,00 € par équipe jeune 15,00 € par équipe senior dont U21
<p>Amende de 200 euros pour non-respect de la mise en formation d'un licencié à l'arbitrage</p> <p>Arbitres qui devront obligatoirement passer l'examen départemental en fin d'année</p> <p>Le montant des pénalités est fixé chaque saison dans les dispositions financières.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les clubs de niveau Championnat de France senior ou Pré National : <ul style="list-style-type: none"> o Pénalité de 500€ par arbitre manquant ou n'ayant pas achevé sa formation jusqu'à l'examen - Pour les clubs de niveau senior Régional non qualificatif au championnat de France : <ul style="list-style-type: none"> o Pénalité de 350€ par arbitre manquant ou n'ayant pas achevé sa formation jusqu'à l'examen - Pour les clubs d'autres niveaux (jeunes ou senior) : <ul style="list-style-type: none"> o Pénalité de 200€ par arbitre manquant ou n'ayant pas achevé sa formation jusqu'à l'examen <p>Chaque Club s'engage à détecter les futurs stagiaires arbitres de la formation initiale au sein de ses licenciés et se doit d'engager en formation un nombre d'arbitre candidat à l'examen d'arbitre départemental en fonction du nombre de licenciés « Compétition » qu'il comptait au 31 mars de la saison précédente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moins de 80 licenciés « compétition » de catégorie « U12 ou supérieure » : au moins 1 licencié toutes les deux saisons sportives - Entre 80 et 240 licenciés « compétition » de catégorie « U12 ou supérieure » : au moins 1 licencié chaque saison sportive ; - Plus de 240 licenciés « compétition » de catégorie « U12 ou supérieure » : au moins 2 licenciés chaque saison sportive.

Un club ne respectant pas son engagement se verra facturé par la FFBB d'une pénalité financière pour chaque stagiaire manquant, ne terminant pas la formation ou ne passant pas l'examen.

En cas de récidive :

Le montant de la pénalité appliquée au titre de la saison N-1 sera doublé pour la saison N, si le club a déjà été pénalisé la saison précédente et se trouve à nouveau sanctionnable. Si une nouvelle sanction intervient en saison N+1, le montant de la pénalité de la saison N (déjà doublé) sera à son tour doublé au titre de la saison N+1.

DIRIGEANTS

Séminaire

Séminaire OBLIGATOIRE pour un dirigeant (membre du bureau). Ce dernier doit être différent des référents (technique, arbitre et mini-basket)	50,00 €
Amende pour absence du dirigeant au séminaire	100,00 €

Frais bancaire

Erreur de compte (Acompte clubs et caisse des officiels) pour le virement des acomptes et factures Sera appliquée à partir de la 2ème erreur (1 joker)	10,00 €
---	---------

Dispositions financières validées en Comité Directeur le 01/06/2026

Réactualisé en Comité Directeur le 14/09/2026